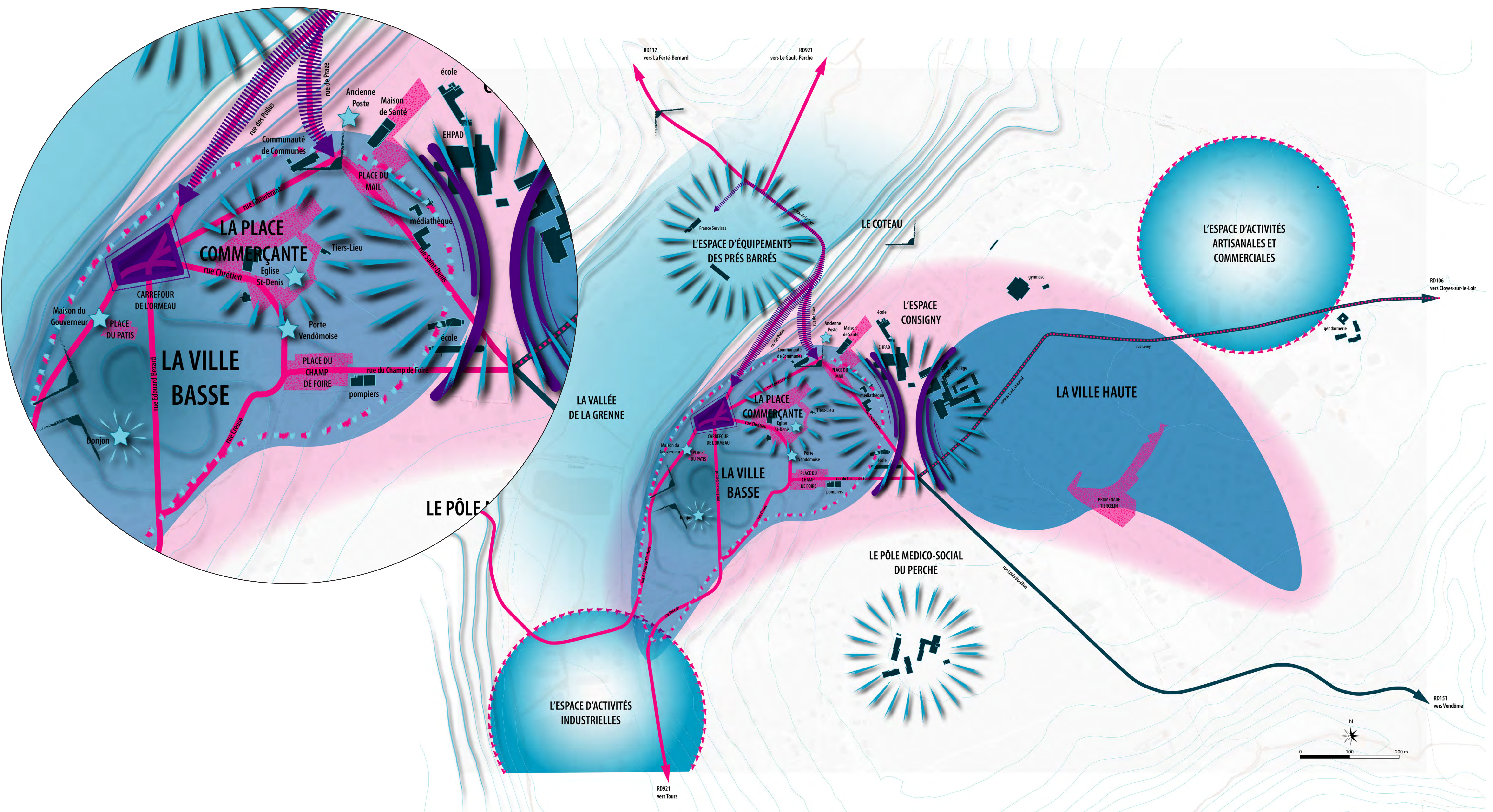


LES ENJEUX

ATOUTS, FAIBLESSES, ET OPPORTUNITÉS



UNE VILLE BASSE, UNE VILLE HAUTE

IMPULSER DE NOUVELLES MOBILITÉS, ENCOURAGER LES DÉPLACEMENTS DOUX

LES ATOUTS

UNE VILLE ANCRÉE DANS SA GÉOGRAPHIE

Une ville en surplomb du coteau boisé et très prononcé de la vallée de la Grenne, avec un donjon culminant sur l'éperon sud de la ville
 Une ville dans la vallée de la Grenne, paysage identitaire et milieu naturel riche de prairies alluviales et de boisements de bord de cours d'eau (ripipluvie)
 Une implantation au sein d'un milieu agricole ouvert, offrant des vues qualitatives sur la ville et le donjon, et, au sein de la ville, des vues panoramiques sur le grand paysage
 Une ville «basse», ancienne, établie sur l'éperon et le long du coteau de la Grenne, une ville «haute», récente, s'étalant sur le plateau

LES FAIBLESSES

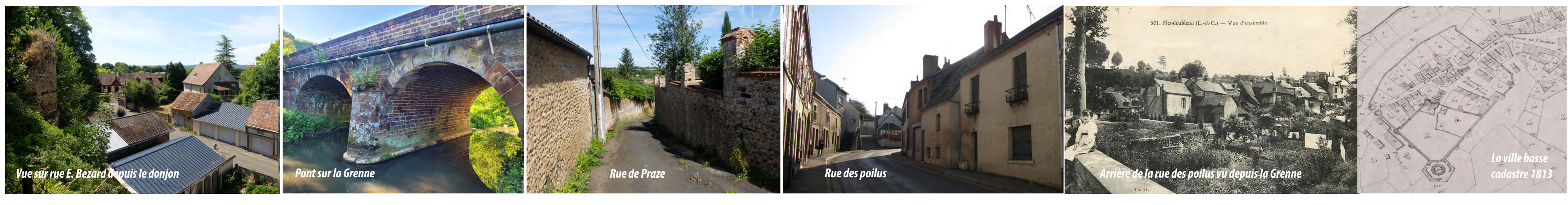
DES DÉPLACEMENTS DIFFICILES

Un relief marqué dans la vieille ville ainsi dotée de **rues étroites et pentues** générant une **congestion et des problèmes de circulation automobile** notamment à hauteur du carrefour de l'Ormeau
 Des **rues pentues** pouvant constituer des **obstacles aux déplacements doux (piétonniers et cyclistes)**
 Un **problème manifeste de déplacement des personnes âgées et/ou à mobilité réduite** entre la ville haute et le pôle d'équipements des Prés Barré accueillant notamment la Maison France Services situé en contrebas dans la vallée

LES OPPORTUNITÉS

MIEUX PARTAGER L'ESPACE PUBLIC

De **nouvelles mobilités à inventer** (car on ne pourra pas changer la topographie de la ville ancienne !) : mise à disposition de vélos électriques et de vélos cargo, navettes en calèches, etc.
 Un **réseau de rues et venelles** à hiérarchiser (parcours prioritaires et secondaires) à qualifier et à sécuriser afin d'aboutir à un **partage apaisé et sécurisant de l'espace public** entre automobilistes et piétons



UNE VÉRITABLE CENTRALITÉ

AMPLIFIER LES LIENS ENTRE LES HABITANTS ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

LES ATOUTS

UN NIVEAU D'ÉQUIPEMENTS ÉLEVÉ

Une offre en équipements, commerces et services regroupée en 4 pôles :
 - la **place du Marché** regroupant la mairie, l'église Saint-Denis et la plupart des commerces du centre-ville (peu de commerces de bouches, pharmacie, bars et restaurants, services à la personne, services bancaires et assurances, etc.) et le récent Tiers-Lieu (librairie, espace numérique, boutique de produits locaux et Office de Tourisme)
 - le **pôle culturel, scolaire et médico-social** ou «Espace Consigny» situé entre la ville basse et la ville haute accueillant la médiathèque, la Maison et le Parc Consigny, la maison de retraite, la maison de santé, l'école maternelle et primaire, le collège...
 - le **pôle d'équipements de loisirs des Prés Barrés** avec son ancienne piscine, ses terrains de tennis et nouvellement créée, la Maison France Services
 - le **pôle médico-social du Perche**, organisme de soutien, de travail et de services aux personnes handicapées (sur la commune de Cormenon)

LES FAIBLESSES

UN REPLI DES DEUX VILLES SUR ELLES-MÊMES

Des difficultés à faire se rencontrer les habitants de la ville haute et de la ville basse malgré l'existence de l'espace central de Consigny, une **coupure topographique et sociale ancrée au niveau de la rue Saint-Denis**
 Une **qualification des espaces publics insuffisante, une absence d'espaces de rencontres agréables et vivants** n'incitant pas aux échanges entre ville haute/ville basse

LES OPPORTUNITÉS

CRÉER DES ESPACES DE RENCONTRE INTERQUARTIERS

Repousser les limites du centre-ville au-delà de la rue Saint-Denis et encourager les liaisons ville basse - Espace Consigny - ville haute :
 - en dotant le bar-restaurant de la rue Saint-Denis d'une terrasse spatieuse et à l'abri de la circulation, à proximité immédiate de la médiathèque
 - en rendant séduisantes les **rues Saint-Pierre et Louis Girard**, pénétrantes stratégiques devant inviter à s'engager dans le centre-ville et à fréquenter ses commerces et services, et, à l'inverse, à rejoindre l'espace Consigny depuis la place du Marché
 - en **qualifiant/développant le réseau de liaisons douces préexistantes** dans la ville haute
 Equiper la Promenade Tiercelin de **nouveaux aménagements paysagers et de loisirs** pour entraîner les habitants de la ville basse vers ce bel espace de la ville haute et partager des moments d'échanges (halle pour spectacles, jeux, barbecue, tablées, boudoir, tyrolienne géante, etc.)
Renforcer la dynamique du centre-ville grâce :
 - à la **promotion du Tiers-Lieu**, place du Marché, lieu de vie collectif pour les habitants et les touristes
 - à la **réhabilitation de l'ancien PROXI** qui pourrait constituer une vitrine des produits et savoir-faire locaux ? un équipement ?, etc.
Affirmer le rôle de pôle majeur d'équipements de loisirs des Prés Barrés par la rénovation de la piscine et des terrains de tennis, par la création d'un **lot forestier de promenade** et par l'aménagement d'une aire d'accueil des camping-cars



RÉFÉRENCES :

Josselin (56) : liaison ville haute - rivière
 Josselin (56) : liaison ville haute - rivière
 Exemples de actions dans une topographie pentue
 Sellerie Percheronne
 Beauville-les-Loches (37) : cheminement dans zone humide
 Exemple de mobilier de «pause» en zone naturelle
 Beauville-les-Loches (37) : mise en scène du panorama sur l'église
 Exemple de signalétique multidirectionnelle
 Saint-Côme (37)
 Allemagne : cheminement lotissement -centre ville
 Chedigny (37)